

UNISSONS-NOUS CONTRE LA VIOLENCE POUR CRÉER DES MILIEUX DE TRAVAIL PLUS POSITIFS ET BIENVEILLANTS

Synthèse des connaissances de base sur la violence au travail



Lorsqu'un membre d'une organisation cause intentionnellement du tort, par ses paroles ou ses actes, à un autre membre ou à l'organisation, on dit que son **comportement au travail est antisocial**.

On retrouve trois types de comportements antisociaux au travail dirigés vers les individus : la **violence au travail**, le **harcèlement** et l'**incivilité**.

La **VIOLENCE AU TRAVAIL** est :

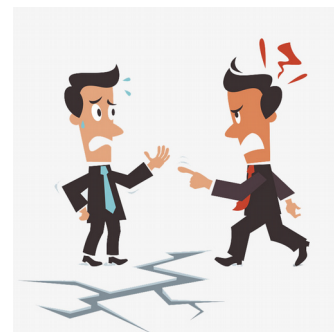
une **conduite d'un membre** ou d'un ex-membre d'une organisation

qui **contrevient aux normes en vigueur** dans cette organisation

et qui **visent à causer un tort** ou à contraindre un autre membre.

Il existe divers **TYPES de VIOLENCE au TRAVAIL** :

- la violence **financière**
- la violence **physique**
- la violence **sexuelle**
- la violence **psychologique**



Lorsque les conduites sont répétées ou que leurs conséquences sont durables, il peut s'agir de **harcèlement**.

Le saviez-vous?

Ces comportements peuvent être considérés comme de la violence ordinaire, qui peuvent aussi devenir des comportements de violence au travail.



Parler dans le dos de quelqu'un - Ne pas tenir compte des idées - Faire des reproches devant les autres - **Rire dans le dos de quelqu'un** - Cesser d'adresser la parole à quelqu'un - Rapporter des propos compromettants - **Semer la chicane** - Passer des remarques sarcastiques - Faire des reproches sans motif valable - Exercer une surveillance excessive - **Insulter une personne** - Refuser de répondre à une demande justifiée
Bouder quelqu'un - Déshabiller quelqu'un du regard - Refuser de préciser ce que l'on a contre quelqu'un - Ne pas contredire une fausse rumeur - **Regarder quelqu'un de travers** - Éviter tout contact avec une personne - Donner un délai trop court pour un travail - **Rabaïsser une personne en son absence**